AN EDUCATION AND TRAINING STRATEGY OF THE CANADIAN PROVINCES AND TERRITORIES

A Joint Position Paper of
Ministers with Responsibility for Labour Market Matters
and
Ministers of Education

29th Annual Premiers' Conference

29e Conference annuelle des premiers ministres

Saskatoon, Saskatchewan 1988

AN EDUCATION AND TRAINING STRATEGY OF THE CANADIAN PROVINCES AND TERRITORIES

A Joint Position Paper of

MINISTERS WITH RESPONSIBILITY FOR
LABOUR MARKET MATTERS

and

MINISTERS OF EDUCATION

Presented at the
29th Annual Premiers' Conference
Saskatoon, Saskatchewan

August 17-19, 1988

89-04862/

AN EDUCATION AND TRAINING STRATEGY OF THE CANADIAN PROVINCES AND TERRITORIES

CONTENTS

Executive Summary	i
Preface	1
Section One: Introduction	3
Section Two: Basic Knowledge and Skills	7
Section Three: Education and Employment	9
Section Four: Equity and Access	11
Section Five: Educational Technologies	13
Section Six: Science and Technology	15
Section Seven: Financing	17
Section Eight: Consultative Processes	19
Section Nine: Future Action	21

AN EDUCATION AND TRAINING STRATEGY OF THE CANADIAN PROVINCES AND TERRITORIES

EXECUTIVE SUMMARY

Section One: Introduction

At the 1987 annual Premiers' Conference, Canada's Premiers agreed to develop a process for dealing with emerging challenges in education and training. This paper is the result of the collaborative effort of Ministers with Responsibility for Labour Market Matters and Ministers of Education. It attempts to identify the major challenges and issues and proposes appropriate strategies for addressing them. The paper sets out a framework for co-operative action in which provinces and territories can continue to create excellence in their education and training systems.

After reviewing the future challenges and related issues facing education and training systems, Ministers have identified seven areas of particular importance. Ministers have also agreed to undertake further consultation and co-operative action.

Section Two: Knowledge and Skills

Ministers view the acquisition of basic knowledge and skills, in both the traditional areas of numeracy and literacy, as well as new areas such as critical thinking, problem solving and entrepreneurship, as the most important area for attention. The provinces and territories are firmly committed to the related goals of (a) ensuring that young Canadians acquire the basic knowledge and skills necessary for modern life; (b) enhancing efforts to prevent young people from dropping out of school prematurely; and (c) significantly reducing adult illiteracy.

To this end, Ministers will develop:

- Co-operative strategies to share resources as well as approaches to reduce secondary school drop-out rates and to combat adult illiteracy;
- Joint activities designed to improve the basic knowledge and skills of young people leaving school; and
- New initiatives involving industry and labour in supporting the acquisition and development of basic knowledge and skills for adults and early school leavers.

Section Three: Education and Employment

To compete in the area of products and services with high information content, stronger linkages must be built between education and training systems and the labour market. In addition to facilitating a smooth transition from school to work, Ministers have identified as priorities enhanced opportunities for continuing education and retraining and the development of entrepreneurial skills and attitudes.

Among the strategies which will promote improved linkages are:

- The identification of sources of information on global trends and the development of strategies to make this information available to governments, labour and private industry;

- The sharing of information among provinces and territories on successful transitional employment programs and on flexible training and retraining options;

- The development of curricula based on generic skills which can serve as the basis for the acquisition of new skills throughout an individual's life;

- Expanded mechanisms to evaluate and attest to the skills and qualifications of individuals moving between jurisdictions; and

- Support for the development of entrepreneurial skills and attitudes throughout the education and training systems.

Section Four: Equity and Access

Ministers agree upon the importance of addressing questions of equity and access in the education and training systems and in the labour market, and have identified a number of barriers in the current systems. Financial constraints, family responsibilities, language problems, cultural differences or physical access problems may constitute barriers for some people. For many Canadians in rural or northern areas, distance is a barrier.

To overcome these barriers, Ministers will support a number of initiatives:

- Public awareness campaigns, development of employment equity plans, effective support services and other possible approaches to improve access for employment disadvantaged groups to training and employment opportunities;

- The sharing of information on successful support services and equity initiatives which have been developed in various jurisdictions; and

- Consideration of the development or better utilization of advisory boards composed of private and public sector representatives who would advise government on methods of improving the participation of women and other groups.

Section Five: Educational Technologies

Advances in telecommunications and computer technology are opening up new opportunities to improve accessibility to education and training for Canadians in all regions and walks of life. Ministers believe that these new technologies present tremendous opportunities to meet the growing demands for education and training in appropriate and cost efficient ways.

To this end, Ministers will support:

- Negotiation of interprovincial/territorial agreements for distance education. Such agreements could specify joint projects to be undertaken, with possible private sector participation;

- The development of national telecommunications policies which would support educational and training objectives of the provinces and territories; and

- The development and sharing of educational software and new strategies for marketing or applying educational technologies.

Section Six: Science and Technology

Ministers agree that strengthening Canada's efforts in science and technology is of fundamental importance to our future economic and regional growth and to our international competitiveness.

Among the initiatives Ministers will pursue are:

- The use of newly created forums to discuss the specific objectives of the federal, provincial and territorial governments in improving support for scientific research in post-secondary institutions;

- The development of a common plan to address human resource development issues. This would be intended to develop comprehensive solutions to current and future problems in the area of highly qualified scientific and research professionals;

- The development of interprovincial/territorial agreements to share information and develop joint strategies which address the growing importance of science and technology education at the elementary and secondary levels; and

- The development of a collaborative plan to address the need for research in the social sciences, in the face of changing economic requirements, particularly in the areas of the management of new technologies, changing labour-management relations and organizational restructuring.

Section Seven: Financing

Three financing issues are identified as a concern to Ministers. First, fair and appropriate funding arrangements between all concerned parties should be defined and maintained. Second, Ministers wish to ensure that adequate funding and flexible financial arrangements are in place. Finally, the efficiency and effectiveness of our training and education systems must be maintained.

To respond to these concerns, a number of strategies are presented:

- Ministers suggest that federal-provincial/territorial discussions are required to clarify the federal role and responsibilities with respect to skill training and income support for trainees. Ministers are also interested in maintaining federal support for institutional skill training and apprenticeship at levels sufficient to meet the needs of the economy;

- Ministers recognize the importance of student financial assistance and the need to explore new approaches;

- Provinces and territories will work with the private sector to revitalize advisory boards and to address questions of on-the-job training and retraining; and

- Interprovincial/territorial arrangements to share curricula, program materials and other resources will be pursued.

Section Eight: Consultative Processes

Ministers wish to build upon existing multilateral mechanisms and arrangements to improve co-operative efforts among the federal and provincial/territorial governments, educational and training institutions, non-government organizations and business, industry and labour.

Possible strategies include:

- Identifying selected priority issues and designating officials from each jurisdiction to participate in working groups or steering committees to develop more comprehensive co-operative initiatives;

- Examining and improving the effectiveness and utility of existing intergovernmental consultative arrangements; and

- Involving the major partners in education and training and the public in consultations on key education and labour market issues.

Section Nine: Future Action

Ministers are committed to further consultation and the development of individual and co-operative action plans addressing the seven identified challenges.

A status report on progress in implementing action plans may be prepared for further review by Premiers should they so desire.

PREFACE

At the 28th Annual Premiers' Conference in New Brunswick in August 1987, Canada's Premiers agreed to develop a process for dealing with emerging issues in education and training. Ministers of Education and Ministers with Responsibility for Labour Market Matters were asked to report back to the 29th Annual Premiers' Conference with a joint approach. This paper is the result of collaboration between the two groups of Ministers. It sets out a framework for co-operation and action in which provinces and territories can continue to create excellence in their education and training systems.

In keeping with the emphasis of the Premiers, many of the training and education initiatives outlined here are linked to economic development and to the participation of all Canadians in economic growth. The fundamental role of education in achieving cultural and social goals and related issues in the primary and secondary education systems are also major priorities of all provincial and territorial governments. However, the focus of this paper is on the linkages between education, training and the economy.

This paper reflects both a common purpose and a diversity of approaches across Canada. The priority and interpretation given to a particular issue and the means developed to address the issue will take a variety of forms due to the varied needs and circumstances of the provinces and territories. The sense of purpose, nonetheless, remains the same.

SECTION ONE: INTRODUCTION

1.1 Education and training systems across Canada are among the best in the world. More of our citizens participate in post-secondary education and we devote more of our national wealth to education than almost any other country.

1.2 Our investments in education are central to Canada's social and cultural vitality. Education is a powerful influence which supports basic democratic values and respect for human rights and freedoms. It is a critical component of individual growth and opportunity. Training systems have traditionally been more directly related to the labour market, and have great potential in equipping individuals for current and future skill requirements in business and industry. Education and training have been widely recognized as pillars of our country's economic progress.

1.3 The world's societies and economies, however, are rapidly changing. Provincial and territorial governments recognize that education and training will face dramatic new challenges in the future, and effective strategies are required to maintain Canada as a socially progressive and economically competitive nation.

1.4 The world has witnessed dramatic technological and economic change in the last two decades. The creation of wealth in Canada has become relatively more knowledge intensive and relatively less resource intensive. This trend has profound implications for Canada, because, more than any other industrialized country, we have established our high standard of living on the export of resource-based products.

1.5 Other major shifts, including a more open international trading environment, a massive shift of manufacturing jobs to newly industrializing countries, and the growth of employment in the service industries, have caused and will continue to cause major dislocations which require responses based to a very significant extent on education and training. A remarkable degree of consensus has emerged that Canada must seek markets for its products, and jobs for its people, by using the potential of our human resources as a comparative advantage. These trends will have impacts which will affect all economic sectors in all of Canada's regions.

1.6 In this context, the linkage between education and training and the labour market is of critical importance. Canadian economic growth will be driven by our capacity to create and apply new technologies and processes. The quality of our workforce must be second to none in the world if Canada is to remain competitive. The main agent for transmitting the skills and abilities required in this environment is our education and training system. However, there are additional challenges which must be met along the way.

1.7 Coping with technological change and scientific innovation requires a sound set of basic knowledge and skills throughout the workforce, in addition to the emerging technical skills. These basics include and go beyond the fundamentals of literacy and numeracy to encompass such new skills as critical thinking, self-teaching, problem solving and entrepreneurship.

1.8 The aging of our labour force is another important trend. Many of our workers attained their skills prior to the advent of the new technologies which they now encounter both on and off the job. Moreover, some skills are becoming obsolete as the industrial focus of the economy changes. Our education and training systems must therefore accommodate not only the needs of the present labour force but also those of older adult learners, and they must provide a key facilitating role for labour adjustment.

1.9 Tremendous progress in expanding educational opportunities has been made throughout Canada. However, we must acknowledge that some groups have not benefited equally. Native people, the disabled, rural residents, northerners, some visible minorities and those with lower incomes do not have equal access. In addition, there remain a still significant number of adult Canadians who are insufficiently literate and require basic learning opportunities in order to gain access to other educational paths.

1.10 Women make up forty-nine percent of post-secondary education students and their labour force participation has grown to historic levels, yet full equality has still not been achieved. Education and training systems, as agents of social change, must support the integration of women into all aspects of the occupational spectrum. In doing so, our institutions must accommodate the special circumstances of women.

1.11 Improved technology has also placed in our hands new means of improving accessibility to education and training. New methods of instruction are arising through computers and telecommunications. Applying these techniques in a country as varied and expansive as Canada will prove to be a challenge and a necessity.

1.12 All major partners in education and training systems throughout Canada must be involved in shaping the new reality. More than ever before, the co-operation of public and private sectors, labour and educational institutions, citizens and students, is necessary to form a responsive and relevant set of institutions. The Ministers responsible for Education and the Labour Market have attempted to define the main challenges and issues in this paper, and are prepared to provide leadership in the planning and co-ordinating process which will follow.

1.13 The twelve education and training systems in Canada reflect a wide variety of institutional structures, processes, techniques and innovations which respond to each jurisdiction's unique economy and heritage. The benefit of diversity is that successful ideas in one area can be circulated throughout the country and transplanted where the conditions are right. The widespread growth of the community college idea is a remarkable testament to this process. In implementing the strategies outlined in this paper, an intensified level of circulation and sharing of innovative ideas will be undertaken. Each section of this paper will identify key areas where sharing should be focused for rapid diffusion of innovations throughout the country. Additional action-oriented strategies will also be outlined.

Challenge

2.1 Education and training strategies undertaken by the provinces and territories must address the need for all Canadians to acquire the basic knowledge and skills necessary for modern life. High quality basic skills and knowledge have become a prerequisite for employment and for meaningful participation in most other aspects of society. They are the foundation for all future learning and will be the key factors in enabling Canadians to acquire new knowledge and skills throughout their lives.

Issues

2.2 Approximately one quarter of adults do not have the basic literacy skills necessary for access to further learning opportunities to prepare for employment and meaningful participation in society.

2.3 There is a need to determine the kinds and levels of skills required in the traditional areas of literacy and numeracy, as well as in other areas such as using information, analyzing and solving problems and thinking creatively and entrepreneurially. Industry could assist in this exercise by describing the skills required in the labour market.

2.4 Provincial and territorial education policies must, as a high priority, promote opportunities for learners to acquire the necessary basic knowledge and skills at appropriate levels.

2.5 There needs to be greater public awareness concerning the skills and knowledge considered to be basic for modern life and the ways in which provincial and territorial education policies promote their acquisition.

2.6 More young people must be convinced of the need to acquire these basics and they must be encouraged to stay in school and take full advantage of the learning opportunities available to them.

2.7 Opportunities must also be provided for those young and older people who, for whatever reason, have been unable to acquire the basic knowledge and skills necessary to allow them to reach their full potential.

Strategies

2.8 The provinces and territories are firmly committed to the related goals of (a) ensuring that young Canadians acquire the basic knowledge and skills necessary for modern life; (b) enhancing efforts to prevent young people from dropping out of school prematurely; and (c) significantly reducing adult illiteracy.

2.9 Since many of the provinces and territories have already introduced a variety of initiatives to combat adult illiteracy, new strategies for information sharing, exchange of curricula and other resources and joint projects to develop new curricula and resources would ensure broader implementation of good programs and more efficient use of resources.

2.10 The provinces and territories, in co-operation with school boards, will continue to pursue approaches to reducing dropout rates and to enable more students to make a successful transition to the world of work.

2.11 A number of provinces and territories have recently introduced new curricula in subjects such as mathematics, the sciences and business and entrepreneurial studies. Efforts will be made to share both curriculum documents and information on the results of their implementation.

2.12 As the provinces and territories and school systems determine the kinds and levels of basic knowledge and skills required for modern life, and develop means to assess student achievement in learning these skills, the sharing of this information will ensure better use of resources, and better communication and understanding of student achievement in basic knowledge across the country.

2.13 The provinces and territories will also continue to share information on new approaches in curriculum design, and to share information on training methods in new teaching and assessment strategies.

2.14 The provinces and territories will explore and share ways to facilitate and develop, in collaboration with business, industry and labour, more opportunities for adults and early school leavers to acquire both new and traditional basic knowledge and skills.

SECTION THREE: EDUCATION AND EMPLOYMENT

Challenge

3.1 Canada's ability to remain competitive in the face of increasing global economic pressure rests to a large extent on its capacity to anticipate global trends and to develop new products and processes which meet new demands. The increasing importance of knowledge in both traditional and emerging sectors of the Canadian economy necessitates that many employees learn new, more varied, and more sophisticated skills and be prepared to learn a variety of new skills throughout their lifetimes.

3.2 The challenge presented by the development of an economy increasingly reliant on knowledge and changing skills has three facets. First, it is more vital than ever before that Canadians develop the creativity, flexibility and responsiveness that will allow them to learn new skills throughout their lifetimes. Second, because workers will require training and retraining over the course of their working life, it is essential that education and training systems facilitate a smooth transition from school to work, and between employment and continuing education and retraining. Finally, it is imperative that Canadians develop the entrepreneurial skills and attitudes that will allow us to compete successfully in a rapidly changing and increasingly complex world.

Issues

3.3 Provinces and territories need access to reliable intelligence about global trends (for example, shifts in trade demands, new productive techniques, new technologies) in order to maintain an internationally competitive position.

3.4 The development of new products and services, changing technology and the restructuring of the economy and the world of work require a highly trained, well-educated and flexible work force.

3.5 Workers and students require assistance in making the transition from school to work, or from work to education and retraining.

3.6 Young people and workers require access to high quality, current career information so that their ability to make reasonable education and career plans will be enhanced.

3.7 Flexible wage, allowance and funding systems which combine work and training (for example, apprenticeship and on-the-job training) are required to address the financial needs of individuals.

3.8 The mobility of the labour force is assisted by mechanisms which allow the transfer of credits and credentials among institutions and across the boundaries of the provinces and territories.

3.9 Education and training systems must support and encourage entrepreneurial activity through attention to the development of appropriate skills and attitudes.

Strategies

3.10 Provinces and territories will identify sources of information on international and national trends, and will develop strategies to make such information available among governments and to labour and private industry.

3.11 Entrepreneurial attitudes will be encouraged at all levels, from elementary through post-secondary. In addition, provinces and territories will develop and share curricula and information to encourage entrepreneurial skills.

3.12 The provinces and territories will share information on transitional employment programs and the strengths of these programs in addressing the needs of various clients.

3.13 Joint approaches to the provision of career information can be developed. The provinces and territories will also share successful approaches to career education and may jointly produce new resources in this area.

3.14 Proposals will be generated to address the need for flexible training and retraining opportunities. Training which focuses on generic skills as the foundation for the acquisition of further related skills is one such approach. Part-time training which allows workers to develop more advanced skills, and competency-based training are other approaches which could be expanded.

3.15 To enhance mobility, provinces and territories will work together and share information on mechanisms to evaluate and attest to an individual's skills competency in certain areas (for example, the Red Seal Program in apprenticeship). In addition, trade and professional associations could be of assistance in the development of methods of attesting to skills, thereby increasing workers' mobility.

SECTION FOUR: EQUITY AND ACCESS

Challenge

4.1 Education Ministers and Labour Market Ministers see the need to address questions of equity and access in the education and training systems and in the labour market.

4.2 Despite the high levels of education and training achieved by Canadians on average, many members of Canadian society encounter barriers when they attempt to access education and training.

4.3 The barriers faced by some Canadians may be financial; other kinds of accessibility barriers may be faced by women, native people, people with disabilities, and members of visible minorities. Language and culture may be barriers for some; distance from education and training facilities may constitute barriers for other Canadians, particularly for those living in rural and remote areas.

4.4 The challenge to both government and the private sector is to devise education, training, and labour market systems which will eliminate barriers so that all Canadians are able to participate more fully and equally in the labour market and in society at large.

Issues

4.5 Single parents, the disabled, native people and social assistance recipients often require support services in order to compete equally for training and jobs.

4.6 Women must be integrated into jobs throughout the economy. Women's access to Canada's full range of education, training and employment opportunities must be improved.

4.7 The provinces and territories see that comprehensive education and training opportunities in both official languages will lead to greater flexibility and mobility in the Canadian labour force.

4.8 Immigrant women experience great difficulty in attaining proficiency in either official language due to federal restrictions on support for language instruction.

4.9 A need exists to develop greater private sector involvement in addressing questions of equity and access in education and training (for example, with respect to apprenticeable trades) and in increasing employment opportunities from entry through upgrading and promotion.

4.10 Efforts should be made in the junior high school grades to make female students aware of the importance of mathematics and the sciences and to provide information on prerequisites for occupations. Having more female teachers in the high schools would assist in this regard.

Strategies

4.11 The provinces and territories will share information on those support services which are most successful in enabling individuals to access training and education.

4.12 Ministers affirm their commitment to ensuring equity of access, and agree that the planning of all education and training initiatives, whether facilities or programs, should address the question of appropriate support services.

4.13 A variety of approaches can be used to address the lack of integration of employment disadvantaged groups in the economy. For example, a public awareness campaign is now being discussed by Ministers Responsible for the Status of Women. The development of employment equity plans in the education system and of effective support services will also be considered.

4.14 The provinces and territories will share education and training curricula in French and English. Reciprocal agreements allowing for the education and training of workers in both languages could be expanded. Discussions could be initiated with the private sector to determine how private sector participation in addressing this issue could be co-ordinated.

4.15 The provision of language training for immigrant women could be addressed as an education and labour market issue and in the context of the Canadian Jobs Strategy.

4.16 The provinces and territories could establish or better utilize existing advisory boards composed of private and public sector representatives to advise government on methods of improving the participation of women and other structurally disadvantaged groups throughout the economy.

4.17 Provinces and territories will review Canadian Jobs Strategy program criteria with a view to recommending wider and less restrictive applicability of the programs in the Canadian labour force.

Challenge

5.1 Advances in telecommunications and computer technology are opening up new opportunities to improve accessibility to education and training for Canadians in all regions and walks of life. These developments present the provinces and territories with a major challenge in fully utilizing new technologies to meet the growing demands for education and training in an appropriate and cost-efficient way.

Issues

5.2 The application of new technologies to education and training has required substantial expenditures by the provinces and territories for telecommunications and computer hardware, program development, curriculum materials and delivery costs. With continued expansion in these areas, many opportunities are emerging for co-operative action to maximize our investments and expertise.

5.3 Communications policies and regulations play an important role in influencing the use and cost of telecommunications in delivering education and training. If Canadians are to make full use of the new technologies to improve access to education and training, new policies in the communications field will be needed to support this objective.

5.4 Educational software is becoming an increasingly important learning resource within our schools and post-secondary systems. There is a need to strengthen Canada's domestic educational software industry.

5.5 Educational services and technologies have the potential to become a Canadian export industry. Some provinces and territories have already established strategies to reach international markets while enhancing both their own and national capabilities in educational technologies. There may be further opportunities to develop export possibilities and to market Canadian products abroad.

5.6 Access to education and training programs delivered in the French language, particularly at the post-secondary level, is limited in some regions of Canada. The potential offered by educational technologies to provide a far broader range of opportunities for Francophones across the country needs to be further developed.

Strategies

5.7 The provinces and territories will work towards the negotiation and signing of interprovincial/territorial agreements for distance education. These agreements could cover a range of co-operative actions such as joint projects, sharing of program development costs and the exchange of educational resources. There may be opportunities for private sector participation in new distance education initiatives.

5.8 The development of national telecommunications policies and regulations to support objectives for education and training is an issue that the provinces and territories may pursue together and with the Government of Canada. A joint review of communications policies with implications for improving access to education and training could be proposed.

5.9 Considering the implications for curricula and the expertise already developed, the provinces and territories will promote the appropriate and effective application of Canadian educational software.

5.10 The provinces and territories will explore strategies to co-operate in expanding the export of Canadian educational technologies. Mechanisms to identify export opportunities, to undertake joint projects and to market Canadian products to foreign countries and to funding agencies involved in international development are potential areas where strategies could be developed.

5.11 The potential to expand education and training programs delivered in the French language in all regions in Canada through the application of educational technologies could be raised by the provinces and territories with the Government of Canada and with educational institutions. The provinces and territories will co-operate in developing a range of proposals where new approaches can be implemented and evaluated for wider application.

SECTION SIX: SCIENCE AND TECHNOLOGY

Challenge

6.1 Strengthening Canada's efforts in science and technology has been widely recognized as being of fundamental importance to our future economic and regional growth and to our international competitiveness. Together with governments and industry, educational and training institutions have a leading role to play in improving our research and development efforts through generating and applying new knowledge and preparing Canadians to live and work in a technologically advanced nation. The ability of our institutions to perform these vital educational and research functions must be fully supported within a coherent and realistic framework for the development of science and technology activities in Canada.

Issues

6.2 Inadequate and inconsistent funding for science and technology activities carried out by post-secondary institutions has seriously constrained Canada's research capability. Governments and industry must find ways to make the necessary investments to support a dynamic and high quality research sector within our universities and technical institutes. In addition to improving the overall level of funding, specific problems such as financing the indirect costs of research must be addressed.

6.3 The investments of governments and industry in research and development within the post-secondary education system can be a powerful tool for addressing our aspirations for regional development and diversification. Improvements in support for science and technology need to be co-ordinated to concentrate resources to develop leading-edge research strengths, while supporting the regional needs of the provinces and territories.

6.4 Both orders of government, as well as educational institutions and industry must improve their efforts and pool resources to transfer knowledge from basic to applied research and from applied research to industrial settings. While many initiatives are underway to encourage the transfer of research and technology, Canada has not been as effective as some other industrialized nations in facilitating technology transfer.

6.5 Projected shortages of highly qualified professionals and our ability to attract and retain world class researchers are critical issues facing educational institutions in carrying out their role in supporting science and technology. We may be facing the prospect of shortages of key research and scientific personnel in both industry and educational institutions.

6.6 Several organizations and a number of reports have called for measures to improve science and technology education in our schools, particularly with respect to students' proficiency levels and their understanding of the importance of science and technology within our society.

6.7 Science and technology will continue to have profound implications for all aspects of our society. Our future social and economic well-being will depend on how well we can adapt and manage change to maximize benefits for Canadians.

Strategies

6.8 The provinces and territories and the Government of Canada have initiated discussions on a strategy and plan of action, through the Council of Science and Technology Ministers, to increase Canada's research and development effort. In recent months, federal-provincial/territorial discussions have also been held on the federal Canada Scholarships Program and the Networks of Centres of Excellence Program. These continuing deliberations will provide a forum for addressing the specific objectives of both orders of government in improving support for scientific research in post-secondary institutions.

6.9 The provinces and territories, through the processes identified above, will work with the Government of Canada and with industry in developing science and technology strategies that take account of regional requirements. There may be opportunities to further this objective through interprovincial/territorial agreements for developing certain research and education programs on a regional basis.

6.10 Technology transfer and roles and relationships between industry and post-secondary institutions will require increasing attention in Canada's overall strategy for science and technology. The provinces and territories will explore ways to improve technology transfer in major industrial sectors at the regional and national levels. The role of technical colleges and institutes is a particular area where new strategies may be needed.

6.11 A common plan to address human resource development issues may be needed to develop comprehensive solutions to Canada's current and future problems in the training and education of highly qualified scientific and research professionals. The provinces and territories will join with industry and the Government of Canada in advancing human resource development strategies to support science and technology.

6.12 The provinces and territories are committed to undertaking actions to address the growing importance of science and technology education at the elementary and secondary school levels. Interprovincial/territorial co-operation to share information and to undertake joint strategies, as well as new opportunities to consider the views of industry and the scientific community, will be considered in developing school programs.

6.13 Research is needed to address the social and economic implications of Canada's increasing reliance on scientific and technological knowledge and information. The provinces and territories will collaborate in articulating an agenda for research in the social sciences and in developing strategies to increase research in these areas. The management of new technologies, changing labour-management relations, and organizational restructuring are a few illustrations of potential research topics.

SECTION SEVEN: FINANCING

Challenge

7.1 The provinces and territories have identified three distinct but interrelated challenges in the area of financing for education and training.

7.2 The first challenge is to maintain fair and appropriate funding arrangements that meet the intellectual and economic goals of Canadians. An important part of this challenge is the question of how costs should be shared between the orders of government; among individuals, employers, institutions and governments; and between the private and public sectors.

7.3 A second area of vital importance to the provinces and territories is the need to maintain adequate funding and flexible funding arrangements. To respond to changes in society, technological change and the rapid growth of information, education and training systems must continue to develop new and creative ways of providing instruction. This will be possible only if funding arrangements remain adequate and flexible.

7.4 Finally, the provinces and territories are proud of the efficiency and effectiveness of Canadian education and training systems. Our challenge is to build on past successes by incorporating new information, exploiting new technologies, and forging new alliances that will allow our education and training systems to grow and expand.

Issues

7.5 Individuals in Canada finance their post-secondary education and training through a variety of sources: family or personal savings; provincial or territorial and federal loan programs and training allowances; and employment earnings. However, current arrangements are not entirely satisfactory. For example, the Canada Student Loan Program imposes certain financial criteria which do not reflect the needs of some students, particularly non-traditional students. Students in some parts of Canada have a difficult time augmenting student loans with summer or part-time earnings due to high regional unemployment rates. Current savings programs for the purchase of training do not necessarily encourage family and individual savings to the extent that would be possible under proposals for alternate arrangements.

7.6 The Government of Canada is actively involved in financing many aspects of training, including the provision of income support to trainees. However, the specific nature and level of federal involvement in skill training changes from time to time. In view of this, and in view of other changes taking place in education and training, a discussion of the appropriate form and level of financing by the Government of Canada, in the context of provincial and territorial constitutional responsibilities in this area, would be helpful in planning a more responsive and effective system.

7.7 The provinces and territories actively encourage and benefit from the participation of the private sector in training, and are interested in seeking new ways of working with the private sector to enhance and improve the education and training systems in Canada.

7.8 The provinces and territories agree that we must continue to address questions of efficiency and effectiveness in the post-secondary system.

Strategies

7.9 The provinces and territories will continue to encourage the development of new approaches to student financing. Among the possible approaches could be: changes to the Canada Student Loan Program; examination of ways in which student support could be implemented through the tax system; provision of summer employment or part-time employment for students in those areas of the country with high unemployment; and further development of work-study programs designed to allow students to finance their post-secondary educations.

7.10 Through bilateral negotiations on federal-provincial/territorial training agreements and multilateral discussions in other forums, the provinces and territories wish to define more clearly Canada's role and responsibilities with respect to occupational skill training and income support for trainees. Provinces and territories will also continue to press the federal government to maintain financial support for institutional skill training and apprenticeship at levels sufficient to meet the needs of the labour market.

7.11 The provinces and territories are interested in working with the private sector to revitalize existing advisory boards and committees and thus to ensure that the boards and committees reflect the scope of industry requirements. Co-operation with the private sector in areas such as worker illiteracy, provision of training on and off the job, and development of financial support mechanisms for retraining and updating of skills is also a priority for the provinces and territories.

7.12 The provinces and territories will co-operate in improving arrangements and mechanisms to share curricula, program materials and resources, in the interest of greater efficiency and economy.

7.13 The provinces and territories will examine the need for more inter-provincial training arrangements which enable provinces to share the cost of low demand, high cost training.

SECTION EIGHT: CONSULTATIVE PROCESSES

Challenge

8.1 The consultation process inherent in the development of this document represents considerable progress in the development of a co-operative multilateral approach among the provinces and territories to education, training and the labour market. The challenge now is to improve co-operation among the major partners to ensure that the greatest possible benefit is derived from these activities and those that may emerge in the future. The partners include the provincial, territorial and federal governments, educational and training institutions and systems, non-government organizations, students, business, industry and labour.

Issues

8.2 Processes for regular consultation among the relevant groups in the education and training enterprise need to be established or refined.

8.3 Every effort must be made to identify and consult with existing groups, organizations or networks in order to avoid creating and duplicating more bureaucratic agencies.

8.4 Efforts must be made to obtain increased participation of labour and the private sector in existing or new processes to ensure that education and training responsibilities are most appropriately located, funded, co-ordinated and carried out.

8.5 Attention needs to be paid to raising public awareness of education and training issues and to providing for input from special interest groups such as employment disadvantaged target groups, those concerned with the status of women and those involved in improving literacy.

8.6 Consultation processes should be designed to accommodate emerging and future issues in education, training and the labour market.

Strategies

8.7 The provinces and territories will consider a wide range of mechanisms for improving ongoing consultation with the major partners in education and training. Possible strategies for future implementation include joint research projects, topical workshops and seminars, staff exchange programs, working groups, and networks for sharing information.

8.8 Existing intergovernmental consultative arrangements should be examined in order to improve their effectiveness or to determine their usefulness in relation to established committees or working groups.

8.9 The provinces and territories wish to raise public awareness and facilitate broad consultation on education and training, and will consider, among other options, the holding of regional or national conferences on selected issues.

SECTION NINE: FUTURE ACTION

The framework for co-operation presented by our strategy is one step towards preparing for the challenges of a changing world. The provinces and territories are confident that our education and training systems will make a key contribution to Canada's success in the future. Ministers with Responsibility for Labour Market Matters and Ministers of Education will develop action plans to implement the strategies proposed in this document. Plans will include actions to be taken at the provincial and territorial level to address specific issues and joint initiatives where interprovincial and territorial co-operation may effectively address the major challenges facing education and training in Canada. A status report on progress in implementing action plans may be prepared for further review by Premiers should they so desire.

UNE STRATÉGIE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DES PROVINCES ET TERRITOIRES DU CANADA

Prise de position conjointe des
ministres responsables des affaires relatives
au marché du travail
et des
ministres de l'éducation

29th Annual Premiers' Conference

29e Conférence annuelle des
premiers ministres

Saskatoon, Saskatchewan 1988

UNE STRATÉGIE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DES PROVINCES ET TERRITOIRES DU CANADA

Prise de position conjointe des

MINISTRES RESPONSABLES DES AFFAIRES RELATIVES AU MARCHÉ DU TRAVAIL

et des

MINISTRES DE L'ÉDUCATION

Présentée à la

29e Conférence annuelle des premiers ministres

Saskatoon, Saskatchewan

du 17 au 19 août 1988

UNE STRATÉGIE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DES PROVINCES ET TERRITOIRES DU CANADA

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	i
Préface	1
Première section: Introduction	3
Deuxième section: Connaissances et aptitudes de base	7
Troisième section: Éducation et emploi	9
Quatrième section: Équité et accès	11
Cinquième section: Technologies de l'enseignement	13
Sixième section: Science et technologie	15
Septième section: Financement	19
Huitième section: Processus de consultation	23
Neuvième section: Prospectives	25

UNE STRATÉGIE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DES PROVINCES ET TERRITOIRES DU CANADA

SOMMAIRE

Première section: Introduction

Lors de la Conférence annuelle des premiers ministres de 1987, les premiers ministres du Canada se sont accordés pour mettre au point une procédure pour traiter des nouvelles questions surgissant dans l'enseignement et la formation. Ce document résulte de la collaboration entre les ministres responsables du marché du travail et les ministres de l'éducation. Il tente d'identifier les principaux enjeux et les grandes questions à envisager dans ce secteur et propose des stratégies pour y faire face. Il précise un cadre de collaboration et d'action, dans lequel les provinces et les territoires peuvent continuer à assurer l'excellence de leurs systèmes d'éducation et de formation.

Après avoir passé en revue les défis futurs et les questions connexes auxquelles se trouvent confrontés les systèmes d'éducation et de formation, les ministres ont défini sept domaines qui avaient une importance particulière. Ils se sont également mis d'accord sur la poursuite d'un plan de consultation et d'action collaborative supplémentaire.

Deuxième section: Connaissances et aptitudes de base

Les ministres considèrent que la plus haute priorité doit être accordée à l'acquisition de connaissances et aptitudes de base, non seulement les aptitudes traditionnelles d'alphabétisation et d'arithmétique, mais aussi les nouveaux éléments fondamentaux que sont la pensée critique, la résolution des problèmes et l'esprit d'entreprise. Les provinces et les territoires ont fait part d'un engagement ferme envers les objectifs connexes: (a) s'assurer que les jeunes Canadiens acquièrent les connaissances et aptitudes de base nécessaires à la vie d'aujourd'hui; (b) s'efforcer davantage pour éviter que les jeunes gens ne quittent l'école prématurément; et (c) réduire de manière significative l'analphabétisme adulte.

À cette fin, les ministres mettront au point:

- des stratégies collaboratives pour partager les ressources et élaborer des moyens pour réduire les taux d'abandon de l'école secondaire et de lutter contre l'analphabétisme adulte;
- des activités conjointes visant à améliorer les connaissances et aptitudes de base des jeunes qui quittent l'école; et
- de nouvelles initiatives faisant participer l'industrie et les syndicats et visant à favoriser l'acquisition et le perfectionnement des connaissances et aptitudes de base pour les adultes et pour ceux qui ont abandonné l'école prématurément.

Troisième section: Éducation et emploi

Afin d'être compétitif dans le domaine des produits et services axés sur l'information, il faudra établir des liens plus étroits entre le système d'éducation/formation et le marché du travail. En plus de la nécessité d'un passage sans accroc de l'école au travail, les ministres ont déclaré prioritaire une amélioration des possibilités d'éducation permanente et de recyclage et le développement d'aptitudes et d'attitudes qui tiennent de l'esprit d'entreprise.

Parmi les stratégies favorisant des liens plus étroits, on compte:

- l'identification de sources d'information sur les tendances mondiales et l'élaboration de stratégies visant à mettre ces renseignements à la disposition des gouvernements, des syndicats et de l'industrie privée;
- le partage d'informations par les provinces et les territoires sur les programmes réussis d'emplois transitionnels et sur les options concernant la formation souple et le recyclage;
- l'élaboration de programmes de cours basés sur des aptitudes génériques qui serviront de base à l'acquisition de nouvelles aptitudes pendant toute la vie;
- des mécanismes plus élaborés pour l'évaluation et la certification des aptitudes et qualifications des personnes se déplaçant d'une juridiction à l'autre; et
- l'appui à l'acquisition de l'esprit d'entreprise dans l'ensemble des systèmes d'éducation et de formation

Quatrième section: Équité et accès

Les ministres jugent qu'il importe de s'occuper des questions d'équité et d'accès aux systèmes d'éducation et de formation ainsi qu'au marché du travail. Ils ont noté un certain nombre de barrières existantes dans les systèmes actuels. Pour certains, ces barrières peuvent être les limites financières, les responsabilités familiales, les problèmes de langue, les différences culturelles ou l'accès physique. Pour de nombreux Canadiens des régions rurales ou nordiques, l'éloignement constitue une barrière.

Pour surmonter ces barrières, les ministres appuyeront plusieurs initiatives:

- des campagnes de sensibilisation du public, la mise au point de plans d'équité de l'emploi, des services de soutien efficaces et d'autres moyens éventuels pour améliorer l'accès à la formation et à l'emploi des groupes désavantagés sur le plan de l'emploi;
- le partage d'informations sur les services de soutien et les initiatives concernant l'équité qui ont été élaborés dans diverses juridictions et qui ont été couronnés de succès; et
- la possibilité de mettre sur pied ou de mieux utiliser les conseils consultatifs composés de représentants des secteurs privé et public, qui conseilleraient les gouvernements sur les méthodes permettant d'améliorer la participation des femmes et d'autres groupes.

Cinquième section: Technologies de l'enseignement

Les progrès des télécommunications et de l'informatique créent de nouvelles possibilités pour améliorer l'accessibilité de l'éducation et de la formation pour tous les Canadiens, de tous âges et dans toutes les régions. À l'avis des ministres, ces nouvelles technologies présentent d'excellentes possibilités pour répondre, de manière appropriée et efficace sur le plan économique, aux nombreuses demandes d'éducation et de formation.

À ces fins, les ministres appuyeront ce qui suit:

- la négociation d'accords interprovinciaux/territoriaux pour l'enseignement à distance. Ces accords pourraient préciser les projets conjoints à entreprendre, avec possibilité de participation par le secteur privé;

- l'élaboration d'une politique nationale sur les communications, qui appuyerait les objectifs des provinces et territoires en matière d'éducation et de formation; et

- la mise au point et le partage de logiciels éducatifs et de nouvelles stratégies pour la commercialisation ou l'application des technologies éducatives.

Sixième section: Science et technologie

Les ministres savent que le renforcement des efforts de science et technologie au Canada joue un rôle d'importance fondamentale dans notre croissance économique et régionale future et notre compétitivité internationale.

Parmi les initiatives que les ministres appuyeront, on compte:

- l'utilisation de tribunes nouvellement créées afin de discuter des objectifs précis des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en ce qui concerne l'appui à la recherche scientifique dans les établissements postsecondaires;

- la mise au point d'un plan commun pour traiter des question concernant le développement des ressources humaines. Il s'agirait d'élaborer des solutions détaillées aux problèmes actuels et futurs en ce qui concerne les professionnels scientifiques et de recherche hautement qualifiés;

- l'élaboration d'accords interprovinciaux/territoriaux pour partager l'information et mettre au point des stratégies conjointes face à l'importance croissante de l'enseignement des sciences et de la technologie aux niveaux élémentaire et secondaire; et

- l'élaboration d'un plan collaboratif répondant aux besoins de recherche dans les sciences sociales face à l'évolution de l'économie, particulièrement dans la gestion des nouvelles technologies, l'évolution des relations syndicales/patronales et la restructuration organisationnelle.

Septième section: Financement

Les ministres ont relevé trois questions de financement qui présentent un intérêt particulier. Premièrement, il faudrait définir et maintenir des arrangements de financement justes et appropriés entre toutes les parties intéressées. Deuxièmement, les ministres veulent s'assurer qu'il existe des arrangements de financement adéquats et souples. Enfin, on doit maintenir l'efficacité de nos systèmes d'éducation et de formation.

On présente plusieurs stratégies visant à répondre à ces préoccupations:

- Les ministres suggèrent qu'il faudra des discussions fédérales-provinciales/territoriales pour éclaircir le rôle et les responsabilités du fédéral dans le domaine de la formation professionnelle et du financement des stagiaires. Les ministres s'intéressent également au maintien de l'appui fédéral à la formation et à l'apprentissage institutionnels, à des niveaux suffisants pour répondre aux besoins de l'économie;

- Les ministres sont conscients de l'importance que revêt l'aide financière aux étudiants et du besoin d'examiner de nouvelles procédures;

- Les provinces et territoires collaboreront avec le secteur privé afin de dynamiser les conseils consultatifs et de s'occuper des questions de formation sur le tas et de recyclage; et

- Des arrangements interprovinciaux/territoriaux seront étudiés pour partager les programmes d'études, les matériaux scolaires et d'autres ressources.

Huitième section: Processus de consultation

À partir des mécanismes et arrangements multilatéraux existants, les ministres veulent améliorer les efforts coopératifs entre les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux, les établissements d'enseignement et de formation, les organismes non gouvernementaux, le monde des affaires, l'industrie et les syndicats.

Parmi les stratégies possibles figurent les suivantes:

- Cerner certaines questions prioritaires et nommer des responsables de chaque juridiction pour participer à des groupes de travail ou des comités directeurs, afin d'élaborer des initiatives coopératives plus globales;

- Examiner et augmenter l'efficacité et l'utilité des arrangements consultatifs intergouvernementaux qui existent déjà; et

- Faire participer les grands protagonistes des milieux de l'éducation et de la formation et le public à des consultations sur les questions clés dans le domaine de l'éducation et du marché du travail.

Neuvième section: Prospectives

Les ministres se sont engagés à poursuivre les consultations et à mettre au point des plans d'action individuels et coopératifs pour relever chacun des sept défis qui ont été formulés.

S'ils le désirent, les premiers ministres pourront faire préparer un rapport d'étape sur le progrès de ces plans d'action.

PRÉFACE

Lors de la 28e Conférence annuelle des premiers ministres au Nouveau Brunswick, en août 1987, les premiers ministres se sont accordés pour mettre au point une procédure pour traiter des nouvelles questions surgissant dans l'enseignement et la formation. On demanda aux ministres de l'éducation et aux ministres responsables des affaires relatives au marché du travail de recommander une approche conjointe à la 29e Conférence annuelle des premiers ministres. Le présent document, le résultat de la collaboration entre les deux groupes de ministres, précise un cadre de collaboration et d'action, dans lequel les provinces et les territoires peuvent continuer à assurer l'excellence de leurs systèmes d'éducation et de formation.

Conformément aux priorités formulées par les premiers ministres, bien des initiatives d'éducation et de formation précisées ici sont liées au développement économique et à la participation de tous les Canadiens à la croissance économique. Le rôle fondamental de l'éducation lorsqu'il s'agit d'atteindre des objectifs culturels et sociaux ainsi que les questions connexes relatives aux systèmes d'enseignement élémentaire et secondaire figurent aussi parmi les priorités de tous les gouvernements provinciaux et territoriaux. Cependant, nous mettons ici l'accent sur les liens entre l'éducation, la formation et l'économie.

Notre document reflète tant la volonté commune que la diversité des solutions mises en oeuvre dans les différentes régions du Canada. La priorité donnée à une question particulière et l'interprétation qui en est faite, ainsi que les moyens mis en oeuvre pour trouver une réponse varieront conformément à la diversité des besoins et des circonstances dans les provinces et les territoires. La volonté d'action, elle, reste la même.

PREMIÈRE SECTION: INTRODUCTION

1.1 Les systèmes d'éducation et de formation au Canada comptent parmi les meilleurs au monde. Un plus grand nombre de nos citoyens participent à l'éducation postsecondaire et, par rapport à la plupart des autres pays, nous consacrons une part plus importante de notre richesse nationale à l'éducation.

1.2 Notre investissement dans l'enseignement joue un rôle central dans la vitalité sociale et culturelle du Canada. L'éducation a un effet puissant favorisant les valeurs démocratiques fondamentales et le respect des libertés et des droits de la personne. C'est un élément critique pour la valorisation et les possibilités personnelles. Les systèmes de formation ont généralement été reliés de manière plus directe au marché du travail; ils permettent d'offrir aux gens les aptitudes actuelles et futures dont ils auront besoin pour les affaires et l'industrie. Il a été clairement établi que l'enseignement et la formation sont les piliers du progrès économique du Canada.

1.3 Cependant, les sociétés et les économies du monde évoluent rapidement. Les gouvernements provinciaux et territoriaux réalisent que l'enseignement et la formation devront relever à l'avenir de grands défis et qu'il faudra avoir des stratégies efficaces pour conserver au Canada sa place actuelle, celle d'une nation économiquement compétitive et socialement progressiste.

1.4 Au cours des deux dernières décennies, le monde a été le théâtre de changements technologiques et économiques considérables. Pour assurer sa prospérité, le Canada doit maintenant compter davantage sur ses connaissances et beaucoup moins sur ses richesses naturelles. Pour un pays comme le nôtre qui, plus que tout autre pays industrialisé, a fondé son niveau de vie élevé sur l'exportation de produits basés sur ses richesses naturelles, les répercussions sont particulièrement ressenties.

1.5 D'autre part, la plus grande ouverture des échanges commerciaux internationaux, le déplacement massif des emplois manufacturiers vers les pays en voie d'industrialisation et la croissance du nombre des emplois dans le secteur des services sont autant de changements qui ont provoqué, et continueront à provoquer, des dislocations importantes que seules l'éducation et la formation pourront en grande partie contrebalancer. Il est de plus en plus évident pour tous que le Canada ne pourra trouver de nouveaux débouchés pour ses produits et créer de nouveaux emplois pour sa population qu'en valorisant ses ressources humaines. Ces tendances auront des répercussions qui influeront sur tous les secteurs économiques de chaque région du Canada.

1.6 Dans ce contexte, le lien entre l'éducation et la formation, d'une part, et le marché du travail d'autre part, revêt une importance critique. La croissance économique du Canada dépendra étroitement de notre capacité de créer et d'appliquer de nouveaux procédés et de nouvelles technologies. Pour rester concurrentiel, le Canada doit pouvoir disposer d'une main-d'oeuvre qualitativement équivalente à ce qu'il y a de mieux dans le monde. Dans ces circonstances, notre système d'enseignement et de formation représente le moyen principal de transmission de ces aptitudes et connaissances nécessaires. La liste des défis ne s'arrête cependant pas là.

1.7 Pour faire face à l'évolution technologique et à l'innovation scientifique, il faut que toute la main-d'oeuvre possède un solide ensemble de connaissances et d'aptitudes fondamentales, en plus des aptitudes techniques naissantes. Ce bagage de base comprend et dépasse les rudiments de l'alphabétisation et de l'arithmétique pour englober les nouveaux éléments fondamentaux que sont la pensée critique, l'apprentissage par soi-même, la résolution des problèmes et l'esprit d'entreprise.

1.8 Le vieillissement de notre main-d'oeuvre est un autre élément important qu'il faut considérer. Bien de nos travailleurs ont acquis leurs connaissances avant l'arrivée des nouvelles technologies auxquelles ils font maintenant face au travail et chez eux. De plus, certaines aptitudes professionnelles deviennent périmées à mesure que la composition industrielle de l'économie évolue. Nos systèmes d'enseignement et de formation doivent donc correspondre non seulement aux besoins de la main-d'oeuvre actuelle mais aussi à ceux des adultes plus âgés, et doivent jouer un rôle clé pour faciliter l'ajustement de ces travailleurs.

1.9 Partout au Canada, on a réalisé d'énormes progrès en ce qui concerne l'élargissement des possibilités dans le domaine de l'éducation. Cependant, il faut bien admettre que tous les groupes n'en ont pas profité de manière égale. Les autochtones, les handicapés, les résidents ruraux, les gens du Nord, certaines minorités visibles et ceux qui ont des revenus modiques n'y ont pas le même accès. En outre, il reste un nombre encore considérable de Canadiens adultes qui sont insuffisamment lettrés et à qui il faut offrir la possibilité d'un apprentissage de base afin de leur ouvrir la voie vers d'autres cheminements éducatifs.

1.10 Les femmes représentent 49% des étudiants postsecondaires et leur taux de participation dans la population active a maintenant atteint un niveau sans précédent. Pourtant, la pleine égalité n'est pas encore réalisée. Les systèmes d'enseignement et de formation, promoteurs de l'évolution sociale, doivent soutenir l'intégration sans restriction des femmes sur le marché du travail. Ce faisant, nos institutions doivent tenir compte des circonstances spéciales qui en découlent.

1.11 L'amélioration de la technologie nous a également fourni de nouveaux moyens pour améliorer l'accessibilité à l'éducation et à la formation. Les ordinateurs et les télécommunications constituent de nouveaux moyens d'instruction. Appliquer ces techniques dans un pays aussi varié et vaste que le Canada sera à la fois un défi et une nécessité.

1.12 Tous les partenaires principaux des systèmes d'éducation et de formation au Canada doivent participer à l'élaboration de la nouvelle réalité. Plus que jamais, la collaboration des secteurs public et privé, des institutions du travail et de l'enseignement, des citoyens et des étudiants, est nécessaire pour créer un ensemble d'institutions à la fois sensible et pertinent. Les ministres responsables de l'éducation et du marché du travail ont tenté de définir dans ce document les principaux défis et questions; ils sont prêts à assumer le leadership du processus de planification et de coordination qui en découlera.

1.13 Les douze systèmes d'enseignement et de formation au Canada reflètent une grande diversité de structures, de procédés, de méthodes et d'innovations institutionnelles qui correspondent à l'économie et au patrimoine particuliers de chaque juridiction. Grâce à la diversité, les idées intéressantes d'une région peuvent circuler à travers le pays, pouvant être adoptées là où elles sont appropriées. La croissance très répandue du concept de collège communautaire est la preuve évidente de ce processus. Lors de la mise en oeuvre des stratégies définies ici, la circulation et le partage des idées novatrices seront accélérés. Chaque section du présent document définit les domaines clés où le partage devrait se faire de manière prioritaire pour diffuser rapidement les innovations partout au pays. On y définit également d'autres stratégies d'animation.

DEUXIÈME SECTION:
CONNAISSANCES ET APTITUDES DE BASE

Défi

2.1 Les stratégies d'éducation et de formation adoptées par les provinces et les territoires doivent combler le besoin qu'ont tous les Canadiens d'acquérir les connaissances et aptitudes fondamentales qui sont nécessaires à la vie moderne. Des connaissances et aptitudes élémentaires de haute qualité sont aujourd'hui une condition sine qua non pour obtenir un emploi et pour participer de manière valable à la plupart des autres activités de la société. Elles représentent le fondement de tout apprentissage futur; elles constituent les facteurs clé qui permettront aux Canadiens d'acquérir de nouvelles connaissances et aptitudes pendant toute leur vie.

Problèmes

2.2 Environ 25 pour cent des adultes n'ont pas l'alphabétisation élémentaire donnant accès aux possibilités d'apprentissage ultérieures en vue d'un emploi et d'une participation valable à la société.

2.3 Il faut déterminer le type et le niveau d'aptitudes nécessaires dans les domaines traditionnels de l'alphabétisation et de l'arithmétique, ainsi que dans d'autres domaines comme l'emploi de l'information, l'analyse et la résolution des problèmes, la pensée créatrice et l'esprit d'entreprise. Le secteur industriel pourrait aider à ce niveau en décrivant les aptitudes requises sur le marché de la main-d'oeuvre.

2.4 Les politiques d'enseignement provinciales et territoriales doivent en priorité faciliter, à ceux qui veulent apprendre, l'acquisition des connaissances et aptitudes élémentaires nécessaires, aux niveaux qui leur conviennent.

2.5 Il faut sensibiliser davantage le public au sujet des connaissances et aptitudes jugées élémentaires à la vie moderne et des manières dont les politiques d'enseignement provinciales et territoriales favorisent cette acquisition.

2.6 On doit persuader davantage les jeunes de la nécessité d'acquérir ce bagage fondamental; on doit les encourager à rester à l'école et à profiter au maximum des possibilités d'apprentissage qui sont à leur disposition.

2.7 On doit également donner des possibilités aux jeunes et aux gens plus âgés qui, quelle qu'en soit la raison, n'ont pas pu acquérir les connaissances et aptitudes fondamentales nécessaires pour leur permettre de s'épanouir pleinement.

Stratégies

2.8 Les provinces et territoires ont un engagement ferme concernant les objectifs connexes: (a) s'assurer que les jeunes Canadiens acquièrent les connaissances et aptitudes de base nécessaires à la vie d'aujourd'hui; (b) faire des efforts pour éviter que les jeunes gens n'abandonnent l'école prématurément; et (c) réduire dans une forte proportion l'analphabétisme chez les adultes.

2.9 Beaucoup de provinces et territoires ont déjà adopté toute une gamme d'initiatives pour lutter contre l'analphabétisme des adultes; la mise en oeuvre de nouvelles stratégies de mise en commun de l'information, d'échange des programmes d'études et des autres ressources, et la réalisation de projets conjoints pour élaborer de nouveaux programmes d'études et des ressources nouvelles garantiraient une meilleure diffusion des bons programmes et une utilisation plus efficace des ressources.

2.10 Les provinces et les territoires, de concert avec les conseils scolaires, continueront à chercher les moyens de réduire les taux d'abandon des études et de permettre qu'un plus grand nombre d'étudiants réussissent leur passage au monde du travail.

2.11 Plusieurs provinces et territoires ont récemment adopté de nouveaux programmes de cours dans des sujets tels que les mathématiques, les sciences, les études commerciales et sur l'entreprise. Les efforts doivent donc porter sur le partage de la documentation de programmes de cours et des informations quant aux résultats obtenus après leur mise en application.

2.12 À mesure que les provinces, territoires et systèmes scolaires déterminent le type et le niveau des connaissances et aptitudes fondamentales nécessaires pour la vie moderne, et qu'ils élaborent les moyens d'évaluer les capacités de l'étudiant à apprendre ces aptitudes, le partage de ces informations assurera un meilleur emploi des ressources et une meilleure communication et compréhension du niveau atteint par les étudiants, dans tout le pays.

2.13 Les provinces et territoires devraient également continuer à partager les données sur les nouvelles approches en matière de conception de programmes d'étude, et à partager les informations sur les méthodes de formation dans le cadre des nouvelles stratégies d'enseignement et d'évaluation.

2.14 Les provinces et territoires pourraient explorer et partager les moyens de faciliter et de créer, en collaboration avec le monde des affaires, l'industrie et les syndicats, des débouchés plus nombreux pour les adultes et pour ceux qui ont quitté prématurément l'école, afin qu'ils puissent acquérir des connaissances et aptitudes fondamentales traditionnelles et des aptitudes nouvelles.

TROISIÈME SECTION: ÉDUCATION ET EMPLOI

Défi

3.1 Face aux pressions économiques mondiales toujours croissantes, le Canada ne peut ~~dans une grande mesure~~ rester concurrentiel que s'il parvient à prévoir les tendances mondiales et à développer de nouveaux produits et procédés répondant aux nouvelles demandes. L'importance toujours croissante des connaissances dans les secteurs traditionnels et nouveaux de l'économie canadienne exige que de nombreux employés acquièrent de nouvelles aptitudes, plus variées et plus complexes, et qu'ils soient prêts à le faire tout au long de leur vie.

3.2 L'évolution d'une économie qui dépend de plus en plus de connaissances et d'aptitudes changeantes pose un triple défi. Tout d'abord, il importe plus que jamais que les Canadiens acquièrent la créativité et la souplesse qui leur permettront de continuer à apprendre tout au long de leur vie. Deuxièmement, puisque les travailleurs auront besoin de formation et de recyclage tout au long de leur vie active, il est essentiel que les systèmes d'éducation et de formation facilitent un passage sans accroc de l'école au travail, et de l'emploi au recyclage et à l'éducation permanente. Enfin, il faut absolument que les Canadiens acquièrent l'esprit d'entreprise qui leur permettra de faire face à la concurrence dans un monde en évolution rapide et de plus en plus complexe.

Problèmes

3.3 Les provinces et territoires doivent avoir accès à des renseignements fiables sur les tendances mondiales (par exemple l'évolution de la demande de métiers, les nouvelles méthodes de production, les technologies nouvelles) afin de s'assurer une position concurrentielle à l'échelon international.

3.4 La mise au point de nouveaux produits et services, l'évolution de la technologie et la restructuration de l'économie et du monde du travail exigent une main-d'oeuvre bien formée et éduquée et très souple.

3.5 Les travailleurs et les étudiants ont besoin d'aide pour effectuer le passage de l'école au travail, ou du travail vers l'éducation et le recyclage.

3.6 Les jeunes gens et les jeunes travailleurs doivent avoir accès à des informations d'actualité et de bonne qualité sur les professions, afin de pouvoir mieux planifier leur éducation et leur carrière.

3.7 Il faut des systèmes souples de salaire, d'allocation et de financement qui combinent travail et formation (p. ex. l'apprentissage et la formation en cours d'emploi) pour répondre aux besoins financiers de chacun.

3.8 La mobilité de la main-d'oeuvre est favorisée par la présence de mécanismes qui permettent les transferts de crédits et de titres entre institutions et, en plus, d'une province ou d'un territoire à l'autre.

3.9 Les systèmes d'éducation et de formation doivent appuyer et favoriser l'esprit d'entreprise en assurant le développement des aptitudes et des attitudes appropriées.

Stratégies

3.10 Les provinces et les territoires relèveront les sources d'information sur les tendances internationales et nationales et élaboreront des stratégies de diffusion de ces informations à l'intention des gouvernements, des syndicats et du secteur privé.

3.11 Il faudra encourager l'esprit d'entreprise à tous les niveaux, du primaire au postsecondaire. De plus, les provinces et territoires élaboreront et partageront les programmes de cours et les renseignements visant à encourager l'esprit d'entreprise.

3.12 Les provinces et les territoires partageront des informations sur les programmes d'emplois transitionnels et sur les points forts de ces programmes lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins des divers clients.

3.13 On peut élaborer des approches en collaboration pour fournir des renseignements sur les carrières. Les provinces et les territoires partageront aussi les méthodes confirmées d'information sur les carrières et pourront élaborer ensemble de nouvelles ressources dans ce domaine.

3.14 Il faudra élaborer des propositions qui répondent au besoin d'assouplissement des méthodes de formation et de recyclage. On pourrait, par exemple, envisager une formation axée sur les aptitudes générales qui servirait de base pour l'acquisition d'aptitudes connexes supplémentaires. On pourrait aussi élargir les programmes de formation à temps partiel qui permettent au travailleur de se perfectionner davantage ou encore les programmes de formation basé sur les compétences.

3.15 Pour favoriser la mobilité, les provinces et les territoires collaboreront et partageront des données sur les mécanismes d'évaluation et de certification du niveau de compétence d'une personne dans certains secteurs (p. ex. le programme d'apprentissage Sceau rouge). De surcroît, les associations de métiers pourraient aider à élaborer des méthodes de certification des compétences, augmentant ainsi la mobilité des travailleurs.

QUATRIÈME SECTION: ÉQUITÉ ET ACCÈS

Défi

4.1 Les ministres de l'éducation et du marché du travail jugent qu'il est nécessaire de s'occuper de questions d'équité et d'accès aux systèmes d'éducation et de formation ainsi qu'au marché du travail.

4.2 Malgré le haut niveau d'éducation et de formation de la moyenne des Canadiens, nombreux sont ceux qui se heurtent à des barrières lorsqu'ils veulent avoir accès à l'éducation et à la formation.

4.3 Si certaines de ces barrières peuvent être financières, d'autres peuvent être discriminatoires, pour les femmes, les autochtones, les handicapés et les membres des minorités visibles. Pour d'autres Canadiens, ce peut être la langue ou la culture; pour ceux qui vivent dans les régions rurales ou isolées, c'est l'éloignement des établissements d'enseignement et de formation qui constitue cette barrière.

4.4 Le défi à relever pour le gouvernement et le secteur privé est de concevoir des systèmes d'éducation, de formation et de marché du travail qui éliminent les barrières afin que tous les Canadiens puissent participer sans restriction et en toute équité au marché du travail et à l'ensemble de la société.

Problèmes

4.5 Les parents célibataires, les handicapés, les autochtones et les assistés sociaux ont souvent besoin de services de soutien pour pouvoir concurrencer les autres sur un pied d'égalité et avoir accès à la formation et aux emplois.

4.6 L'intégration des femmes dans l'économie doit être totale. On doit améliorer l'accès des femmes à toute la gamme des possibilités d'éducation, de formation et d'emploi au Canada.

4.7 Les provinces et les territoires savent bien que de bonnes possibilités d'éducation et de formation dans les deux langues officielles entraîneront une plus grande souplesse et une plus grande mobilité de la main-d'oeuvre canadienne.

4.8 Les femmes immigrantes ont souvent beaucoup de mal à arriver à parler couramment l'une ou l'autre langue officielle en raison du soutien limité du gouvernement fédéral pour l'enseignement des langues.

4.9 Il faut augmenter la participation du secteur privé aux efforts faits pour résoudre les problèmes d'équité et d'accès à l'éducation et à la formation (p. ex., en ce qui concerne les métiers en apprentissage) et pour accroître les possibilités d'emploi, du niveau d'entrée jusqu'au perfectionnement et à la promotion.

4.10 On s'efforcera, au cours des premières années du secondaire, de sensibiliser les étudiantes à l'importance des mathématiques et des sciences et de fournir des renseignements sur ce qui est requis pour certaines professions. Il serait utile, à cette fin, d'avoir un plus grand nombre d'enseignantes au secondaire.

Stratégies

4.11 Les provinces et les territoires partageront les renseignements sur les services de soutien qui ont été les plus réussis en matière d'accès à la formation et à l'éducation.

4.12 Les ministres affirment leur engagement envers l'égalité d'accès et ils conviennent que la planification de toutes les initiatives d'éducation ou de formation, qu'il s'agisse d'installations ou de programmes, doit tenir compte de la question des services de soutien appropriés.

4.13 On peut adopter toute une gamme de méthodes pour pallier le manque d'intégration à l'emploi des groupes économiquement désavantagés. Par exemple, les ministres responsables de la condition de la femme discutent actuellement d'une campagne pour sensibiliser le public. On envisagera également la mise au point de plans d'équité d'emploi dans le système d'enseignement ainsi que de services de soutien efficaces.

4.14 Les provinces et les territoires partageront les programmes d'études d'éducation et de formation en français et en anglais. Des accords réciproques pour l'éducation et la formation de travailleurs dans les deux langues pourraient faire l'objet d'une expansion. On pourrait entamer des discussions avec le secteur privé pour déterminer comment pourrait être coordonnée la participation de ce secteur à la résolution de cette question.

4.15 L'enseignement des langues aux femmes immigrantes, envisagé comme une question d'éducation et de marché du travail, pourrait entrer dans le cadre du programme fédéral Carrières.

4.16 Les provinces et les territoires pourraient mettre sur pied ou mieux utiliser des conseils consultatifs composés de représentants des secteurs privé et public afin de proposer au gouvernement des méthodes permettant d'améliorer la participation, à l'ensemble de l'économie, des femmes et d'autres groupes structurellement désavantagés.

4.17 Les provinces et les territoires passeront en revue les critères du programme Carrières afin de rendre ce type de programme moins sélectif et plus accessible à l'ensemble de la main-d'oeuvre canadienne.

CINQUIÈME SECTION: TECHNOLOGIES DE L'ENSEIGNEMENT

Défi

5.1 Les progrès des télécommunications et de l'informatique créent de nouvelles possibilités pour améliorer l'accessibilité de l'éducation et de la formation pour tous les Canadiens, de tous âges et dans toutes les régions. Ce fait pose aux provinces et territoires un défi majeur: comment utiliser les nouvelles technologies pour répondre, de manière appropriée et efficace sur le plan économique, aux nombreuses demandes d'éducation et de formation.

Problèmes

5.2 L'application de technologies nouvelles à l'éducation et à la formation a exigé de la part des provinces et territoires des dépenses substantielles en matériels de télécommunications et d'informatique, en mises au point de programmes, en matériels scolaires et en frais de livraison. Vu l'expansion continuelle dans ces secteurs, on voit surgir de nombreuses possibilités d'action conjointe pour maximiser investissement et expertise.

5.3 Les politiques et règlements sur les communications ont un effet important sur l'utilisation et le coût des télécommunications pour l'éducation et la formation. Si les Canadiens doivent utiliser pleinement les nouvelles technologies pour améliorer l'accès à l'éducation et à la formation, il faudra de nouvelles politiques en matière de communications pour appuyer cet objectif.

5.4 Le logiciel éducatif devient une ressource d'apprentissage de plus en plus importante dans nos écoles et nos systèmes postsecondaires. Il faut renforcer le secteur canadien du logiciel éducatif national.

5.5 Les services et technologies éducatifs pourraient devenir une industrie d'exportations canadiennes. Certains provinces et territoires ont déjà élaboré des stratégies pour trouver des débouchés internationaux tout en augmentant leur capacité, et celle du pays, en technologies éducatives. Il y aura peut-être là d'autres possibilités d'exportation et de commercialisation des produits canadiens à l'étranger.

5.6 L'accès aux programmes d'éducation et de formation en français, particulièrement au niveau postsecondaire, est très limité dans de nombreuses régions du Canada. On doit développer davantage le potentiel qu'offrent les technologies éducatives pour élargir la gamme des possibilités qu'ont les francophones partout au pays.

Stratégies

5.7 Les provinces et les territoires s'efforceront de r[illegible] de signer des accords interprovinciaux/territoriaux pour l'enseigneme[illegible] Ces accords pourraient couvrir toute une gamme de projets [illegible], comme les projets conjoints, le partage des frais de mise e[illegible] programmes et l'échange de ressources éducatives. Il y aura p[illegible] s possibilités pour la participation du secteur privé aux nouvelles initia[illegible] s le domaine de l'enseignement à distance.

5.8 L'élaboration de politiques et règlements nationaux sur les télécommunications pour favoriser des objectifs reliés à l'éducation et à la formation est une question que les provinces et les territoires devraient peut-être examiner ensemble et avec le gouvernement du Canada. On pourrait proposer un examen conjoint des politiques de communication et de leur impact sur l'accès à l'éducation et à la formation.

5.9 En raison des répercussions sur les programmes d'études et de l'expertise déjà acquise, les provinces et territoires encourageront la mise en oeuvre correcte et efficace des logiciels éducatifs d'origine canadienne.

5.10 Les provinces et territoires pourraient explorer des stratégies en vue de collaborer à l'expansion des exportations de technologies éducatives canadiennes. Parmi les secteurs qui pourraient faire l'objet d'une telle élaboration de stratégie figurent ceux qui s'intéressent plus particulièrement aux débouchés d'exportation, aux projets conjoints et à la commercialisation des produits canadiens à l'étranger et les organismes de financement agissant dans le domaine du développement international.

5.11 La possibilité d'élargir les programmes d'éducation et de formation offerts en français dans toutes les régions du Canada, grâce à l'emploi de technologies éducatives, pourrait faire l'objet de discussions entre les provinces et les territoires, d'une part, et le gouvernement du Canada et les établissements d'enseignement d'autre part. Les provinces et les territoires collaboreront à la mise au point de toute une gamme de propositions d'approches nouvelles que l'on pourra mettre en oeuvre et évaluer en vue d'une application plus large.

SIXIÈME SECTION: SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Défi

6.1 On sait que le renforcement des efforts du Canada dans le domaine scientifique et technologique est d'une importance fondamentale pour notre croissance économique et régionale future et pour notre compétitivité internationale. En collaboration avec les gouvernements et l'industrie, les établissements d'enseignement et de formation doivent être le fer de lance de nos efforts de recherche et de développement, en créant et en appliquant de nouvelles connaissances et en préparant les Canadiens à vivre et à travailler dans une nation technologiquement avancée. La capacité de nos institutions à assurer ces fonctions essentielles d'éducation et de recherche doit être appuyée à fond, dans un cadre cohérent et réaliste, pour le développement des activités de science et de technologie au Canada.

Problèmes

6.2 Une allocation de fonds inadéquate et incohérente aux activités de science et de technologie menée par les établissements postsecondaires a sérieusement limité les capacités de recherche du Canada. Les gouvernements et l'industrie doivent trouver les moyens de faire les investissements nécessaires pour soutenir un secteur de recherche dynamique et de qualité au sein de nos universités et établissements techniques. Il faut améliorer le niveau général de financement, mais il faut aussi s'occuper de problèmes précis tels que le financement des frais indirects de recherche.

6.3 Les investissements faits par les gouvernements et l'industrie dans la recherche et le développement au sein du système d'enseignement postsecondaire peuvent être un instrument utile pour réaliser nos désirs de développement régional et de diversification. Il faut coordonner l'expansion du soutien aux sciences et à la technologie afin de concentrer les ressources pour favoriser la recherche de pointe, tout en satisfaisant les besoins régionaux des provinces et des territoires.

6.4 Les deux paliers de gouvernement ainsi que les établissements d'enseignement et l'industrie doivent améliorer leurs efforts et réunir leurs ressources pour transférer les connaissances de la recherche fondamentale à la recherche appliquée, puis de la recherche appliquée à l'industrie. De nombreuses initiatives sont en cours pour encourager le transfert de recherche et de technologie, mais le Canada n'a pas aussi bien réussi dans cette tâche que certains autres pays industrialisés.

6.5 La pénurie prévue de professionnels hautement qualifiés et notre capacité d'attirer et de retenir des chercheurs de catégorie mondiale sont des problèmes critiques auxquels se trouvent confrontés les établissements éducatifs dans le domaine de la science et de la technologie. Nous devrons peut-être faire face à des pénuries de personnel clé de recherche et scientifique, dans l'industrie comme dans les établissements d'enseignement.

6.6 Plusieurs organismes et un certain nombre de rapports ont demandé des mesures pour améliorer l'enseignement des sciences et de la technologie dans nos écoles, particulièrement en ce qui concerne les niveaux de compétence des étudiants et la compréhension de l'importance que revêtent la science et la technologie dans notre société.

6.7 La science et la technologie continueront à avoir des répercussions profondes sur tous les aspects de notre société. Notre bien-être social et économique futur dépendra de la manière dont nous saurons nous adapter et profiter des changements pour maximiser les avantages aux Canadiens.

Stratégies

6.8 Les provinces et les territoires ainsi que le gouvernement du Canada ont entamé des discussions sur une stratégie et un plan d'action, par l'entremise du Conseil des ministres des sciences et de la technologie, pour augmenter l'effort de recherche et de développement au Canada. Au cours de ces derniers mois, des discussions fédérales-provinciales/territoriales ont eu comme sujet le Programme de bourses d'étude du Canada et le Programme de réseaux de centres d'excellence. Dans le cadre de ces débats, on examinera les objectifs précis des deux paliers de gouvernement pour un meilleur appui à la recherche scientifique dans les établissements postsecondaires.

6.9 Dans le cadre des moyens susmentionnés, les provinces et territoires collaboreront avec le gouvernement du Canada et avec l'industrie à l'élaboration des stratégies de science et technologie qui tiendront compte des besoins régionaux. On pourra peut-être agir en ce sens par l'intermédiaire d'accords interprovinciaux/territoriaux pour élaborer certains programmes de recherche et d'éducation sur une base régionale.

6.10 Le transfert de technologie et les rôles et relations entre l'industrie et les établissements postsecondaires exigeront que l'on consacre plus d'attention à la stratégie canadienne globale en matière de science et de technologie. Les provinces et territoires examineront les moyens possibles pour améliorer les transferts de technologie dans les principaux secteurs industriels, aux niveaux régional et national. Le rôle des collèges et instituts techniques est un domaine particulier exigeant peut-être de nouvelles stratégies.

6.11 Un plan commun pour résoudre les problèmes de développement des ressources humaines sera peut-être nécessaire afin de mettre au point des solutions détaillées aux problèmes actuels et futurs du Canada en ce qui concerne l'éducation et la formation de professionnels scientifiques et de recherche hautement qualifiés. Les provinces et territoires collaboreront avec l'industrie et le gouvernement du Canada pour favoriser des stratégies de développement des ressources humaines favorisant les sciences et la technologie.

6.12 Les provinces et les territoires se sont engagés à prendre des mesures pour donner juste valeur à l'enseignement des sciences et de la technologie aux niveaux élémentaire et secondaire. Une collaboration interprovinciale/territoriale pour partager les informations et pour entreprendre des stratégies conjointes, ainsi que de nouvelles possibilités de tenir compte des points de vue de l'industrie et de la communauté scientifique, seront considérées lors de l'élaboration des programmes scolaires.

6.13 Il faut des recherches pour cerner les répercussions sociales et économiques de la dépendance toujours croissante du Canada face aux connaissances et aux informations scientifiques et technologiques. Les provinces et territoires mettront au point, en collaboration, un agenda pour la recherche dans les sciences sociales et pour élaborer des stratégies permettant d'augmenter la recherche dans ces domaines. Pour donner quelques exemples de sujets de recherche éventuels: étude sur la gestion des nouvelles technologies, évolution des relations syndicales-patronales, restructuration organisationnelle.

SEPTIÈME SECTION: FINANCEMENT

Défi

7.1 Les provinces et territoires ont relevé trois défis distincts, mais reliés entre eux, dans le domaine du financement de l'éducation et de la formation.

7.2 Le premier défi est celui de maintenir des arrangements de financement justes et appropriés, qui répondent aux objectifs intellectuels et économiques des Canadiens. Un élément important de ce défi est la question de savoir comment le partage des coûts devrait se faire entre les paliers de gouvernement, entre l'individu, l'employeur, l'établissement et le gouvernement, et entre les secteurs privé et public.

7.3 Un deuxième domaine d'importance vitale pour les provinces et les territoires est la nécessité de maintenir des arrangements de financement adéquats et souples. Pour faire face à l'évolution de la société, aux progrès technologiques et à la croissance rapide des informations, les systèmes d'éducation et de formation doivent élaborer constamment des nouveaux moyens d'instructions. Or, cela ne sera possible que si les arrangements de financement restent adéquats et souples.

7.4 Enfin, les provinces et les territoires sont fiers de l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation au Canada. Le défi, pour nous, est de bâtir sur les réussites passées en incorporant de nouvelles informations, en exploitant des technologies nouvelles et en créant de nouvelles alliances qui permettront l'expansion de nos systèmes d'éducation et de formation.

Problèmes

7.5 Les gens au Canada financent leur éducation et formation postsecondaires par divers moyens: économies familiales ou personnelles; programmes d'emprunt et allocations de formation provinciaux ou territoriaux et fédéraux; enfin, le revenu d'un emploi. Cependant, les arrangements actuels ne sont pas tout à fait satisfaisants. Par exemple, le programme de prêt aux étudiants canadiens impose certains critères financiers qui ne reflètent pas le besoin de certains étudiants, en particulier celui des étudiants non traditionnels. Les étudiants dans certaines parties du Canada ont du mal à suppléer aux prêts pour étudiants par un revenu d'été ou à temps partiel, à cause du taux de chômage régional élevé. Les programmes actuels d'économies pour l'acquisition d'une formation n'encouragent pas nécessairement les économies familiales et personnelles aux même degré qui serait possible en vertu d'autres arrangements proposés.

7.6 Le gouvernement du Canada participe au financement de nombreux aspects de la formation, y compris le versement d'un revenu aux stagiaires. Cependant, le niveau et le mode précis de la participation du fédéral changent de temps en temps. En raison de cela et d'autres changements qui ont lieu dans l'éducation et la formation, une discussion du financement par le gouvernement du Canada, dans le contexte des responsabilités constitutionnelles des provinces et territoires, dans ce domaine, serait utile pour planifier un système plus raisonnable et plus efficace.

7.7 Les provinces et territoires encouragent la participation du secteur privé à la formation et en profitent; ils cherchent de nouveaux moyens de collaborer avec le secteur privé pour améliorer les systèmes d'éducation et de formation au Canada.

7.8 Les provinces et territoires conviennent que nous devons continuer à nous occuper des questions d'efficacité du système postsecondaire.

Stratégies

7.9 Les provinces et territoires continueront à encourager l'élaboration de nouvelles approches en matière de financement des étudiants. Parmi les approches possibles figurent: modification du programme canadien de prêt aux étudiants; examen des moyens par lesquels le soutien aux étudiants pourrait se faire par l'intermédiaire du système fiscal; offre d'emploi d'été ou à temps partiel pour les étudiants dans les régions où le chômage est élevé; mise au point supplémentaire de programmes travail-étude visant à permettre aux étudiants de financer leur éducation postsecondaire.

7.10 Par l'intermédiaire de négociations bilatérales sur les accords de formation fédéraux-provinciaux/territoriaux et des discussions multilatérales dans d'autres contextes, les provinces et territoires veulent définir plus clairement le rôle et les responsabilités du Canada en ce qui concerne les aptitudes professionnelles et l'appui financier aux stagiaires. Les provinces et les territoires continueront également à exercer des pressions sur le fédéral afin que ce dernier maintienne l'appui financier à l'apprentissage institutionnel d'aptitudes, à un niveau suffisant à combler les besoins du marché du travail.

7.11 Les provinces et territoires sont intéressés à collaborer avec le secteur privé pour revitaliser les conseils consultatifs et les comités existants, et donc à s'assurer que ces conseils et comités reflètent la gamme de besoins de l'industrie. La collaboration avec le secteur privé dans les domaines tels que l'analphabétisme des travailleurs, l'offre de formation au travail et hors du travail, ainsi que la mise au point de mécanismes d'appui financier pour le recyclage et le perfectionnement des aptitudes constituent également une priorité des provinces et territoires.

7.12 Les provinces et territoires travailleront ensemble à l'amélioration des arrangements et des mécanismes pour partager les programmes de cours, les matériels d'étude et les ressources en vue d'une plus grande efficacité et pour réaliser des économies.

7.13 Les provinces et territoires examineront la nécessité d'arrangements interprovinciaux supplémentaires en matière de formation, qui permettraient aux provinces de partager le coût des programmes de formation à faible demande et à coût élevé.

HUITIÈME SECTION: PROCESSUS DE CONSULTATION

Défi

8.1 Le processus de consultation inhérent à l'élaboration du présent document représente un progrès considérable des provinces et territoires vers une approche multilatérale et collaborative en matière d'éducation, de formation et de marché du travail. Il s'agit maintenant d'améliorer la collaboration entre les principaux acteurs pour s'assurer que l'on tire le plus grand profit possible de ces activités et des activités futures. Les partenaires comprennent les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral, les systèmes et établissements d'enseignement et de formation, les organisations non gouvernementales, les entreprises, l'industrie et les syndicats.

Problèmes

8.2 Il faut mettre sur pied ou améliorer les processus de consultation régulière entre groupes pertinents en ce qui concerne l'éducation et la formation.

8.3 On doit faire tous les efforts possibles pour identifier et consulter les groupes, organismes ou réseaux en place afin d'éviter de créer d'autres organismes bureaucratiques faisant double emploi.

8.4 On doit s'efforcer d'augmenter la participation des syndicats et du secteur privé aux processus en place ou nouveaux, pour s'assurer que les responsabilités d'éducation et de formation soient mieux allouées, financées, coordonnées et exécutées.

8.5 Il faut sensibiliser le public aux questions d'éducation et de formation et tenir compte des points de vue des groupes d'intérêt tels que les groupes cibles désavantagés en matière d'emploi, ceux concernant la condition de la femme et ceux qui luttent contre l'analphabétisme.

8.6 Il faudra prévoir des structures de consultation pour les questions actuelles et futures sur l'éducation, la formation et le marché du travail.

Stratégies

8.7 Les provinces et les territoires étudieront une gamme étendue de mécanismes susceptibles d'améliorer la concertation avec les principaux protagonistes du secteur de l'éducation et de la formation. Parmi les stratégies qu'il est possible d'envisager, il y aurait des projets de recherche conjoints, des ateliers et des séminaires thématiques, des programmes d'échange de personnel, des groupes de travail et des réseaux de mise en commun de l'information.

8.8 Il convient d'examiner les mécanismes de consultation intergouvernementale en place pour voir s'il est possible d'améliorer leur efficacité ou déterminer leur utilité par rapport aux comités et groupes de travail existants.

8.9 Les provinces et les territoires désirent sensibiliser le public aux questions d'éducation et de formation et faciliter de larges consultations à ce niveau; ils envisageront, entre autres options, la tenue de conférences régionales ou nationales sur des thèmes précis.

NEUVIÈME SECTION: PROSPECTIVES

Les cadres de coopération présentés dans ce document constituent une étape préparatoire aux défis d'un monde changeant. Les représentants des provinces et territoires estiment que l'éducation et les divers programmes de formation feront une contribution importante pour l'avenir du Canada.

Les ministres responsables des affaires relatives au marché du travail et les ministres de l'éducation élaboreront des plans d'action pour mettre en oeuvre les stratégies proposées par ce document. Les plans identifieront les mesures à prendre au niveau des provinces et territoires et traiteront de questions spécifiques et d'initiatives conjointes où la collaboration entre les provinces et territoires pourrait relever les défis importants auxquels font face l'éducation et la formation au Canada. S'ils le désirent, les premiers ministres pourront faire préparer un rapport d'étape sur le progrès de ces plans d'action.